

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
--------------------	---

PREMIÈRE PARTIE

LES BASES DU DROIT CONSTITUTIONNEL

Chapitre I. — L'État	3
Section 1. — La notion d'État	3
§ 1. — Le territoire	4
§ 2. — La population	4
A. — <i>La définition de la nation</i>	5
B. — <i>Nation et État</i>	6
§ 3. — L'autorité étatique	7
A. — <i>L'État, personne morale</i>	7
B. — <i>L'État souverain</i>	8
C. — <i>L'État de droit</i>	8
Section 2. — Les diverses formes d'État	9
§ 1. — L'État unitaire	10
A. — <i>La déconcentration</i>	10
B. — <i>La décentralisation</i>	10
§ 2. — L'État fédéral	11
A. — <i>Les principes</i>	11
B. — <i>Les institutions du fédéralisme</i>	13
Section 3. — Les communautés européennes, une remise en cause de l'État ?	13
Chapitre II. — Le pouvoir	15
Section 1. — Le fondement du pouvoir	15
§ 1. — Les théories théocratiques de la souveraineté	15
A. — <i>La doctrine du droit divin surnaturel</i>	15
B. — <i>La doctrine du droit divin providentiel</i>	15

§ 2. — Les théories démocratiques de la souveraineté	16
A. — <i>La théorie de la souveraineté populaire</i>	16
B. — <i>La théorie de la souveraineté nationale</i>	16
Section 2. — Les modes d'exercice du pouvoir	17
§ 1. — Le régime issu de la souveraineté populaire	17
A. — <i>La démocratie directe</i>	17
B. — <i>Les techniques de la démocratie semi-directe</i>	18
§ 2. — Le régime représentatif	19
A. — <i>La théorie du régime représentatif</i>	19
B. — <i>L'évolution du régime représentatif</i>	20
C. — <i>L'encadrement du régime représentatif par les partis politiques</i>	22
Chapitre III. — La désignation démocratique des gouvernants	24
Section 1. — Le droit de suffrage	24
§ 1. — L'octroi du droit de vote	24
A. — <i>L'universalité du suffrage</i>	24
B. — <i>L'égalité du suffrage</i>	25
C. — <i>La qualité d'électeur</i>	26
§ 2. — L'exercice du droit de vote	27
A. — <i>L'inscription sur les listes électorales</i>	28
B. — <i>Le déroulement du scrutin</i>	28
Section 2. — Les systèmes de scrutin	29
§ 1. — Les principaux modes de scrutin	29
A. — <i>Le scrutin majoritaire</i>	29
B. — <i>La représentation proportionnelle</i>	31
C. — <i>Les systèmes mixtes</i>	34
§ 2. — Le choix d'un système de scrutin	34
A. — <i>Les éléments du choix : justice et efficacité</i>	35
B. — <i>Le cadre du choix</i>	35
Chapitre IV. — L'organisation du pouvoir	37
Section 1. — La théorie de la séparation des pouvoirs	37
§ 1. — Les objectifs de Montesquieu	37
§ 2. — Les relations entre les pouvoirs	38
Section 2. — La classification des régimes politiques selon la théorie de la séparation des pouvoirs	38
§ 1. — Les régimes de confusion des pouvoirs	39
A. — <i>La dictature de l'exécutif</i>	39
B. — <i>Le gouvernement d'assemblée</i>	39

§ 2. — Les régimes de séparation des pouvoirs	40
A. — <i>La séparation rigide ou le régime présidentiel</i>	40
B. — <i>La collaboration des pouvoirs ou le régime parlementaire</i>	42
Chapitre V. — La Constitution	45
Section 1. — La notion de Constitution	45
§ 1. — L'histoire de la notion	45
A. — <i>La théorie contractuelle</i>	45
B. — <i>La Constitution, statut du pouvoir</i>	46
§ 2. — Les fonctions de la Constitution	46
A. — <i>La Constitution, source de légitimité</i>	46
B. — <i>La Constitution, expression d'une philosophie politique</i>	47
C. — <i>La Constitution, statut des gouvernants</i>	47
§ 3. — Les types de Constitution	48
A. — <i>Tout État dispose d'une Constitution au sens matériel, mais pas nécessairement au sens formel</i>	48
B. — <i>Le contenu de la Constitution formelle ne coïncide pas toujours avec celui de la Constitution matérielle</i>	48
Section 2. — Élaboration et révision de la Constitution	48
§ 1. — Le pouvoir constituant	49
A. — <i>Le pouvoir constituant originaire</i>	49
B. — <i>Le pouvoir constituant institué</i>	49
§ 2. — Les modes d'élaboration de la Constitution	49
A. — <i>Les modes autoritaires</i>	49
B. — <i>Les procédés démocratiques</i>	49
§ 3. — La révision de la Constitution	50
A. — <i>Constitution souple ou Constitution rigide</i>	50
B. — <i>Les conditions de la révision</i>	51
C. — <i>La révision par la coutume</i>	52
Section 3. — Le contrôle de la constitutionnalité des lois	53
§ 1. — Les organes du contrôle	53
A. — <i>Le contrôle exercé par un organe politique</i>	53
B. — <i>Le contrôle par un organe juridictionnel</i>	53
§ 2. — Le moment du contrôle	54
A. — <i>Le contrôle a priori</i>	54
B. — <i>Le contrôle a posteriori</i>	55
§ 3. — La technique du contrôle	55
A. — <i>La saisine</i>	55
B. — <i>Les modes de contrôle</i>	56

DEUXIÈME PARTIE

LES RÉGIMES POLITIQUES ÉTRANGERS

Chapitre I. — Le régime présidentiel américain 58

Section 1. — Le Président 58

 § 1. — L'élection présidentielle 59

 A. — *Le mandat* 59

 B. — *L'élection* 59

 § 2. — L'organisation de l'exécutif 62

 A. — *Le vice-président* 62

 B. — *Le cabinet* 62

 C. — *Les services de la présidence* 62

 § 3. — Les pouvoirs du président 62

 A. — *Le président, chef de l'administration* 62

 B. — *Le président, responsable des affaires extérieures et de la défense* 63

Section 2. — Le Congrès 64

 § 1. — L'élection des membres du Congrès 64

 A. — *Les sénateurs* 64

 B. — *Les représentants* 64

 § 2. — L'organisation du Congrès 64

 A. — *La présidence* 64

 B. — *Les commissions* 65

 C. — *Les groupes politiques* 65

 § 3. — Les pouvoirs du Congrès 65

 A. — *La procédure législative* 65

 B. — *Le pouvoir budgétaire* 66

Section 3. — Les relations entre le Président et le Congrès 67

 § 1. — Les moyens d'action du président sur le Congrès 67

 A. — *Les moyens prévus par la Constitution* 67

 B. — *L'influence du Président sur le Congrès* 68

 § 2. — Les moyens d'action du Congrès sur le Président 69

Section 4. — La Cour suprême 70

 § 1. — *Composition* 70

 § 2. — *Le contrôle de constitutionnalité des lois* 70

 A. — *La technique du contrôle* 71

 B. — *L'œuvre de la Cour* 71

Section 5. — Le fédéralisme 72

 § 1. — *Le renforcement des pouvoirs de l'Union* 72

 A. — *L'évolution de la répartition des compétences* 73

 B. — *La politique de l'État fédéral* 73

 § 2. — *Les droits des États* 73

 A. — *L'autonomie* 74

 B. — *La participation* 74

Section 6. — Les partis politiques 74

 § 1. — *Les structures* 75

 § 2. — *Les fonctions des partis* 75

Conclusion 75

Chapitre II. — Le régime parlementaire britannique 77

Section 1. — L'évolution du régime 78

 § 1. — *La Monarchie limitée* 78

 A. — *La création du Parlement* 78

 B. — *Les pouvoirs du Parlement* 78

 § 2. — *La Monarchie parlementaire* 79

 A. — *Les droits du Parlement* 79

 B. — *La responsabilité ministérielle* 79

 § 3. — *La démocratisation du régime* 80

 A. — *Vers le suffrage universel* 80

 B. — *Le déclin de la Chambre des Lords* 80

Section 2. — Le bipartisme 80

 § 1. — *Les deux partis dominants* 81

 A. — *L'organisation des partis* 81

 B. — *Les caractéristiques des partis dominants* 83

 § 2. — *Le système de scrutin, cause essentielle du bipartisme* 84

 A. — *Les difficultés des tiers partis* 84

 B. — *Le rôle de l'électorat flottant* 85

 § 3. — *Le système bipartisan* 85

 A. — *La stabilité gouvernementale* 85

 B. — *L'alternance* 86

Section 3. — Les institutions 87

 § 1. — *L'exécutif* 87

 A. — *La Couronne* 87

 B. — *Le Gouvernement* 88

§ 2. — Le législatif	89
A. — <i>La Chambre des Lords</i>	89
B. — <i>La Chambre des Communes</i>	90
§ 3. — Les relations entre le Gouvernement et le Parlement	91
A. — <i>Les moyens d'action du Parlement sur le Gouvernement</i>	91
B. — <i>Les moyens d'action du Gouvernement sur le Parlement</i>	92
Conclusion	93
Chapitre III. — Le régime parlementaire allemand	94
Section 1. — L'État de droit	94
§ 1. — Les droits fondamentaux	95
§ 2. — Le contrôle de constitutionnalité des lois	95
Section 2. — L'État fédéral	96
§ 1. — La répartition des compétences entre Länder et Fédération	96
§ 2. — Les aspects institutionnels du fédéralisme	97
A. — <i>Les institutions des Länder</i>	97
B. — <i>La participation</i>	97
§ 3. — L'évolution du fédéralisme	98
A. — <i>Une centralisation tempérée par la participation</i>	98
B. — <i>Le fédéralisme coopératif</i>	98
Section 3. — Le parlementarisme rationalisé	98
§ 1. — L'exécutif	99
A. — <i>Le Président de la République</i>	99
B. — <i>Le Chancelier et le Gouvernement</i>	99
§ 2. — Le Parlement	100
§ 3. — Les relations entre exécutif et législatif	101
A. — <i>La responsabilité gouvernementale</i>	101
B. — <i>La dissolution</i>	101
Section 4. — La vie politique	102
§ 1. — Le statut des partis politiques	102
§ 2. — Les coalitions gouvernementales	103
Conclusion	103

Chapitre IV. — L'évolution de la Russie et des pays d'Europe centrale et orientale	104
Section 1. — Le régime soviétique	104
§ 1. — Les fondements idéologiques du régime	104
A. — <i>La démocratie</i>	104
B. — <i>L'État</i>	105
C. — <i>La Constitution</i>	106
§ 2. — Les institutions soviétiques	106
A. — <i>Les organes du pouvoir d'État</i>	106
B. — <i>L'administration du pouvoir d'État</i>	107
C. — <i>Le parti communiste</i>	107
Section 2. — L'évolution de l'Union soviétique	107
§ 1. — Les tentatives de réforme	108
§ 2. — La Russie de Boris Eltsine	108
§ 3. — La nouvelle Constitution russe	109
Section 3. — Les régimes d'Europe centrale et orientale	110
§ 1. — L'établissement de l'État de droit	110
§ 2. — Le pluralisme démocratique	110
§ 3. — Des régimes parlementaires	111

TROISIÈME PARTIE

LES RÉGIMES POLITIQUES FRANÇAIS

TITRE I. — HISTOIRE CONSTITUTIONNELLE FRANÇAISE	113
Chapitre I. — De la Révolution à l'Empire (1789-1815)	114
Section 1. — Les expériences révolutionnaires	114
§ 1. — La Constitution du 14 septembre 1791	114
A. — <i>L'exécutif</i>	114
B. — <i>Le législatif</i>	115
§ 2. — La Première République	115
A. — <i>La Constitution du 24 juin 1793, An I, de la République</i>	115
B. — <i>Le gouvernement révolutionnaire</i>	115

§ 3. — La Constitution du 5 Fructidor, An III	116
A. — <i>Les Conseils</i>	116
B. — <i>Le Directoire</i>	116
Section 2. — Le Consulat et l'Empire	116
§ 1. — Le système électoral	117
§ 2. — Le législatif	117
§ 3. — L'exécutif	117
§ 4. — L'évolution vers l'Empire	117
Chapitre II. — De la Restauration au Second Empire	118
Section 1. — La Restauration et la Monarchie de Juillet	118
§ 1. — La Charte de 1814	118
A. — <i>Les institutions</i>	118
B. — <i>L'évolution vers un régime parlementaire</i>	119
§ 2. — La Monarchie de Juillet	119
A. — <i>Les changements institutionnels</i>	119
B. — <i>Un régime parlementaire</i>	120
Section 2. — La Deuxième République et le Second Empire	120
§ 1. — La Constitution du 4 novembre 1848	120
§ 2. — Le Second Empire	121
Chapitre III. — D'une République parlementaire à l'autre (1870-1958)	122
Section 1. — La Troisième République	122
§ 1. — L'Assemblée constituante	122
§ 2. — L'organisation des pouvoirs publics	123
§ 3. — La crise du 16 mai 1877	124
A. — <i>Les événements</i>	125
B. — <i>Les conséquences</i>	125
§ 4. — L'évolution du régime	125
A. — <i>L'instabilité ministérielle</i>	126
B. — <i>Les tentatives de renforcement de l'exécutif</i>	126
Section 2. — De Vichy à la Constitution de 1946	127
§ 1. — Le Gouvernement de Vichy	127
§ 2. — Les Français libres	127
§ 3. — Les Assemblées constituantes	128

Section 3. — La Quatrième République	129
§ 1. — Les institutions	129
A. — <i>Le Parlement</i>	129
B. — <i>L'exécutif</i>	130
C. — <i>Les relations entre le Parlement et le Gouvernement</i>	130
§ 2. — La pratique : le retour à la Troisième République	131
A. — <i>La valorisation des organes secondaires</i>	131
B. — <i>Le blocage des mécanismes destinés à établir la stabilité ministérielle</i>	132
C. — <i>Le retour aux décrets-lois</i>	132
§ 3. — La fin de la Quatrième République	133
TITRE II. — LA CINQUIÈME RÉPUBLIQUE	134
Chapitre I. — Les caractères généraux de la Constitution	135
Section 1. — Les sources d'inspiration constitutionnelle	135
§ 1. — Les sources lointaines	135
§ 2. — La pensée du Général de Gaulle	136
§ 3. — L'apport du Gouvernement	136
Section 2. — Une République parlementaire ?	136
§ 1. — La tradition républicaine	136
A. — <i>L'indivisibilité de la République</i>	137
B. — <i>Une République laïque</i>	137
C. — <i>Une République démocratique et sociale</i>	138
§ 2. — Un régime parlementaire ?	138
A. — <i>L'origine parlementaire</i>	139
B. — <i>L'évolution postérieure à 1962</i>	139
Section 3. — La révision de la Constitution	140
§ 1. — La voie de l'article 89	140
A. — <i>L'initiative de la révision</i>	140
B. — <i>La discussion et le vote de la révision</i>	140
C. — <i>L'approbation définitive</i>	140
§ 2. — La voie de l'article 11	141
A. — <i>En faveur du recours à l'article 11</i>	141
B. — <i>Les adversaires du recours à l'article 11</i>	141
C. — <i>Une coutume constitutionnelle</i>	142
§ 3. — Les révisions de la Constitution de 1958	142

Chapitre II. — L'exécutif	144
Section 1. — Le Président de la République	144
§ 1. — Le statut du Président	144
A. — <i>L'élection présidentielle</i>	144
B. — <i>Le mandat</i>	149
§ 2. — Les pouvoirs propres du Président	150
A. — <i>Les pouvoirs à l'égard du Gouvernement</i>	150
B. — <i>Les pouvoirs à l'égard du Parlement</i>	151
C. — <i>Les pouvoirs à l'égard du peuple</i>	153
D. — <i>Les pouvoirs exceptionnels de l'article 16</i>	155
E. — <i>Les pouvoirs à l'égard du Conseil constitutionnel</i>	156
§ 3. — Les pouvoirs du Président soumis à contreseing	156
A. — <i>Le pouvoir de nomination</i>	156
B. — <i>La responsabilité de l'armée et de la diplomatie</i>	157
C. — <i>La participation au pouvoir normateur</i>	158
D. — <i>Les pouvoirs à l'égard du Parlement</i>	158
E. — <i>Les pouvoirs dans le domaine judiciaire</i>	158
F. — <i>La présidence du Conseil des Ministres</i>	159
§ 4. — La responsabilité du Président	159
A. — <i>La haute trahison</i>	159
B. — <i>L'apparition d'une responsabilité politique</i>	159
Section 2. — Le Gouvernement	160
§ 1. — L'organisation du Gouvernement	161
A. — <i>La structure du Gouvernement</i>	161
B. — <i>Les formations gouvernementales</i>	163
§ 2. — Le statut des ministres	163
A. — <i>Les incompatibilités</i>	164
B. — <i>La responsabilité pénale des ministres</i>	165
C. — <i>La situation patrimoniale des ministres du Gouvernement</i>	165
§ 3. — Les pouvoirs du Gouvernement	166
A. — <i>Les pouvoirs du Gouvernement dans son ensemble</i>	166
B. — <i>Les pouvoirs du Premier Ministre</i>	167
C. — <i>Les pouvoirs des ministres</i>	168
Chapitre III. — Le Parlement	169
Section 1. — Les membres du Parlement	169
§ 1. — Les élections	170
A. — <i>Les élections de l'Assemblée nationale</i>	170
B. — <i>Les élections au Sénat</i>	171

§ 2. — Le statut des parlementaires	172
A. — <i>Les incompatibilités</i>	172
B. — <i>L'indemnité</i>	173
C. — <i>Déclaration de patrimoine</i>	173
D. — <i>Les immunités</i>	173
Section 2. — L'organisation des assemblées	173
§ 1. — Le règlement	174
§ 2. — Les organes des assemblées	174
A. — <i>Les organes de direction</i>	174
B. — <i>Les formations internes</i>	175
§ 3. — Le régime des réunions	176
A. — <i>Les sessions parlementaires</i>	176
B. — <i>Les séances</i>	177
Section 3. — La fonction législative	177
§ 1. — Le domaine de la loi	178
A. — <i>La définition du domaine de la loi</i>	178
B. — <i>Le contrôle du respect de la délimitation</i>	179
§ 2. — La procédure législative ordinaire	179
A. — <i>La phase préparatoire</i>	179
B. — <i>La discussion</i>	180
§ 3. — Les procédures spéciales	182
A. — <i>Les lois organiques</i>	182
B. — <i>Les lois de finances</i>	182
C. — <i>Les lois de financement de la Sécurité sociale</i>	183
Section 4. — La fonction de contrôle	183
§ 1. — Le contrôle sans mise en jeu de la responsabilité gouvernemen- mentale	183
A. — <i>Les questions écrites</i>	183
B. — <i>Les questions orales</i>	183
C. — <i>Les questions au Gouvernement</i>	183
D. — <i>Les déclarations</i>	184
E. — <i>Les commissions d'enquête</i>	184
§ 2. — Le contrôle avec mise en jeu de la responsabilité gouvernemen- mentale	184
A. — <i>La responsabilité devant l'Assemblée nationale</i>	184
B. — <i>Les procédures de mise en jeu de la responsabilité gouvernemen- mentale</i>	184
C. — <i>Les conséquences de la mise en œuvre de la responsabi- lité gouvernementale</i>	186

Chapitre IV. — Le contrôle de la constitutionnalité des lois	187
Section 1. — L'organisation du Conseil constitutionnel	187
§ 1. — La composition	188
A. — <i>La désignation des membres</i>	188
B. — <i>Le statut des membres</i>	188
§ 2. — Le fonctionnement du Conseil	188
A. — <i>La saisine</i>	189
B. — <i>L'examen</i>	189
C. — <i>La décision</i>	190
Section 2. — Les compétences du Conseil	190
§ 1. — Le contentieux des opérations électorales	190
A. — <i>Le contrôle des élections législatives</i>	190
B. — <i>Le contrôle des élections présidentielles</i>	191
C. — <i>Le contrôle des opérations référendaires</i>	191
§ 2. — Le contrôle du respect de la répartition des pouvoirs entre le Parlement et le Gouvernement	191
A. — <i>Le respect de la délimitation entre l'article 34 et l'arti- cle 37</i>	191
B. — <i>Le contrôle du règlement des assemblées</i>	191
§ 3. — Le contrôle de la constitutionnalité des lois	192
A. — <i>Les lois organiques</i>	192
B. — <i>Les lois ordinaires</i>	192
§ 4. — Le contrôle des traités internationaux	192
Conclusion	193
Index alphabétique	195
Table des matières	201